

**L'Interprofession française
de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage**



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL





SOMMAIRE

P. 05

LE MOT DE
LA PRÉSIDENTE

P. 06

**RASSEMBLER
ET REPRÉSENTER**
TOUTES LES FORCES
DU VÉGÉTAL

P. 08

**DIALOGUER,
DÉCIDER ET
S'ENGAGER**
COLLECTIVEMENT

P. 18

**VALHOR, TOUTES
LES FORCES
DU VÉGÉTAL**

P. 20

VALHOR
ACCOMPAGNE **LES
PROFESSIONNELS**

P. 30

**MERCI À NOS
PARTENAIRES**
QUI S'ENGAGENT
À NOS CÔTÉS !



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La force de la filière du végétal réside dans sa capacité à se réunir et à mobiliser dix organisations professionnelles au sein de VALHOR.

En pleine crise de la COVID-19 et alors que les confinements successifs entravaient le bon fonctionnement des entreprises et grevaient l'activité commerciale, leur action collective, et en concertation, a permis de faire reconnaître le caractère essentiel du végétal au printemps 2021. Tous les points de vente de végétaux ont alors pu reprendre pleinement leur activité. Retenons de cette période de crise que les bouleversements – sanitaires, sociaux, économiques ou environnementaux – sont aussi des moments opportuns pour se réinventer, se transformer.

C'est en réunissant **toutes les forces du végétal** que nous pouvons saisir ces opportunités pour mener à bien des projets structurants pour la filière du végétal et relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Pour mieux anticiper et répondre aux attentes sociétales, VALHOR a choisi de se questionner sur son positionnement et ses valeurs pour mieux se redéfinir, s'affirmer et porter loin la voix de la filière du végétal.

Cette nouvelle identité, reflet de la richesse de la filière, exprime notre vision en phase avec l'évolution des comportements des citoyens : oui, « **le végétal est plus puissant qu'on ne le croit** ». Les Français plébiscitent plus que jamais le végétal : ils sont 27 millions d'acheteurs* tous les ans et aspirent à plus de végétal dans leur environnement quotidien.

Continuons d'œuvrer tous ensemble pour transmettre notre passion. VALHOR porte les promesses d'un avenir plus vert et d'une société naturellement plus responsable. Le végétal est une force, partageons-là !

Catherine Muller
Présidente de VALHOR



NOUS NOUS ENGAGEONS DANS CINQ AXES STRATÉGIQUES À HORIZON 2024 :

- ✓ Assurer la notoriété et la reconnaissance de la filière et de l'activité des quelques 186 000 professionnels du végétal.
- ✓ Développer l'attractivité des métiers et susciter des vocations.
- ✓ Replacer le végétal au cœur des territoires pour contribuer à améliorer la ville de demain.
- ✓ Anticiper les nouveaux comportements des consommateurs pour mieux les satisfaire.
- ✓ Poursuivre nos relations avec nos homologues européens.

RASSEMBLER ET REPRÉSENTER TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR est l'Interprofession française de la filière du végétal d'ornement. Avec les dix organisations professionnelles des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, du paysage et du jardin, elle unit et représente toutes les forces de l'amont à l'aval de la filière horticole.

QU'EST-CE QUE VALHOR ?

Reconnue depuis le 13 août 1998 par arrêté interministériel comme l'interprofession représentative en France pour le secteur de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, VALHOR représente une filière économique de premier plan dans les territoires avec 186 000 professionnels au sein de 52 000 entreprises qui réalisent 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires (données 2020-2021).

Ces professionnels, femmes et hommes engagés, travaillent avec passion pour valoriser le végétal, faire valoir leur savoir-faire et contribuer à l'attractivité de leurs métiers. À travers leur engagement social et responsable, ils ont à cœur de révéler les bienfaits des arbres, des plantes et des fleurs au plus grand nombre.

L'interprofession assure ainsi le développement de toute la chaîne de valeur pour les végétaux d'ornement. Elle soutient également la performance économique et la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises de la filière horticole.

VALHOR A POUR MISSION DE :

- ✓ Développer le potentiel économique, notamment par la certification, la qualification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement.
- ✓ Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services notamment en favorisant l'innovation et la recherche.
- ✓ Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande.
- ✓ Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents.
- ✓ Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.



QUI SONT LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ?

Horticulteurs, pépiniéristes,
semenciers, grossistes,
fleuristes, jardinerie, détaillants
non spécialisés, services de
vente en ligne de végétaux,
entreprises du paysage et
paysagistes concepteurs.

186 000

professionnels
du végétal

52 000

entreprises

15

milliards d'euros
de chiffre d'affaires

DIALOGUER, DÉCIDER ET S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

Lieu de concertation et de dialogue entre les métiers du végétal, VALHOR a pour vocation de développer l'activité de la filière horticole, valoriser la richesse des métiers et faire valoir la puissance du végétal comme élément essentiel à nos vies et apporteur de réponses aux enjeux sociétaux, sanitaires et environnementaux.

QUELLE NOUVELLE IDENTITÉ POUR VALHOR ?

La raison d'être redéfinie et la nouvelle identité de VALHOR sont le fruit d'un travail collectif des dix présidents des organisations professionnelles unies au sein de VALHOR. La nouvelle signature de VALHOR « **Toutes les forces du végétal** » incarne toutes les forces vives de la filière horticole dans leur diversité et leur richesse ainsi que la puissance du végétal.

L'écriture de la marque se simplifie en supprimant l'apostrophe pour mieux affirmer sa volonté fédératrice au service de la valorisation de l'horticulture française et porter sa vision « **le végétal est plus puissant qu'on ne le croit** ».

Pour mieux traduire son évolution stratégique et les piliers de son identité, son caractère s'affirme avec la création d'un logo épuré et d'une typographie exclusive « VALHOR » inspirée du végétal. Engagée, expressive, vivante, tout en nuances de verts, elle s'exprime en majuscules pour mettre davantage en valeur la pluralité de ses champs de compétences. Un icotype fort, le « V », adossé à une palette de nuances de verts, incarne l'alliance de nos professions et vient signer nos engagements.

Finalement, une marque plus puissante, totalement au service des enjeux de la filière d'aujourd'hui et de demain, au service du végétal et avant tout au service des professionnels.





Tous les professionnels du végétal, quelle que soit la taille de leur entreprise, sont représentés dans les instances de l'interprofession par leurs pairs, sur désignation des organisations professionnelles membres. Ensemble, ces organisations signent un accord interprofessionnel qui permet de financer un programme d'actions triennal.

COMMENT VALHOR EST-ELLE FINANCÉE ?

L'interprofession est financée par les cotisations de l'ensemble des professionnels du végétal. Ces cotisations sont décidées par le conseil d'administration dans le cadre de l'accord interprofessionnel de financement. En raison de l'intérêt économique général des actions menées par VALHOR pour l'ensemble des professionnels du végétal, les pouvoirs publics étendent le versement de la cotisation, c'est-à-dire le rendent obligatoire, par voie d'arrêté interministériel.



Une gouvernance assurée par des professionnels engagés au service de toute une filière

La gouvernance permanente de l'interprofession s'organise autour du conseil d'administration, de la présidence, du bureau, de l'assemblée générale, de comités de filière et de commissions interprofessionnelles.

L'assemblée générale, instance dirigeante, est constituée de 81 représentants délégués, désignés par les dix organisations professionnelles membres. Elle contrôle la bonne gestion de l'interprofession et approuve les orientations stratégiques adoptées en conseil d'administration.

Le conseil d'administration constitué de vingt administrateurs est garant de :

- ✓ L'égalité de représentation des organisations membres au conseil d'administration,
- ✓ L'équilibre de représentation des collèges au bureau,
- ✓ La transversalité des représentations des métiers dans les comités de filière, les commissions et les groupes de travail.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST AU CŒUR DES DÉCISIONS POUR :

- ✓ Définir la stratégie interprofessionnelle,
- ✓ Arrêter et approuver les accords interprofessionnels,
- ✓ Décider des actions interprofessionnelles à conduire,
- ✓ Suivre et contrôler régulièrement les actions interprofessionnelles,
- ✓ Décider et approuver les budgets annuels,
- ✓ Créer de nouveaux groupes de travail et nouvelles commissions relatives aux actions interprofessionnelles.

Le conseil d'administration désigne un(e) président(e) parmi les délégués des dix organisations professionnelles de l'assemblée générale. La présidence est en charge de l'élaboration du consensus interprofessionnel et en est la garante.



Les présidents des dix organisations professionnelles aux côtés de Catherine Muller, présidente de VALHOR

De gauche à droite : Max Bauer (CR), Jean-Marc Jacourt (UFS), Henri Bava remplacé par Jean-Marc Bouillon (FFP), Benjamin Dejardin (JAF), Stéphane Frisson (Floralisal), Christophe Thibaut (Felcoop), Catherine Muller (présidente de VALHOR), Marie Levaux (FNPHP), Laurent Bizot (Unep), Roland de Bossieu (FCFP) et Farel Legendre (FFAF).

VALHOR, quelle gouvernance ?

Les dix organisations professionnelles, représentées par vingt administrateurs - leur président(e) et son suppléant - sont réparties en 3 collèges :

COLLÈGE PRODUCTION

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises de la production.



**Fédération Française
Coopération Fruitière
Légumière Horticole**
Christophe Thibault
et Mikaël Mercier



**Fédération Nationale
des Producteurs
de l'Horticulture et
des Pépinières**
Marie Levaux
et Véronique Brun



**Union Française
des Semenciers**
Jean-Marc Lecourt
et Gilles Ravot



**Coordination
Rurale Union
Nationale**
Max Bauer
et Pascal Curti

COLLÈGE PAYSAGE

Il représente de façon équitable les métiers et entreprises du paysage et du jardin, sur les plans de la conception, de la réalisation et de l'entretien.



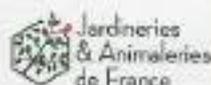
**Union Nationale des
Entreprises du Paysage**
Laurent Bizot
et Vincent Adeline



**Fédération Française
du Paysage**
Henri Bava et
Jean-Marc Bouillon

COLLÈGE COMMERCE

Il représente de façon équitable toutes les formes de commercialisation et de distribution horticoles.



**Jardinerias
& Animaleries
de France**
Benjamin Dejardin
et François Pauly



**Fédération Française
des Artisans
Fleuristes**
Farell Legendre et
Françoise Liévin



**Fédération nationale
des Crossistes en
Fleurs et Plantes**
Roland de Boissieu
et Élodie Baeten



**Association des
libres-services
agricoles**
Stéphane Frisson et
Laurent Labattut

Autour de la présidente, le bureau est composé de six élus professionnels à raison de deux par collège. Il met en œuvre le plan d'action délibéré par le conseil d'administration.



Les membres du bureau de VALHOR, depuis le 21 octobre 2021

De gauche à droite : Jean-Sébastien Griffaton (vice-président, collège Production), Michel Audouy (secrétaire général, collège Paysage), Catherine Muller (présidente de VALHOR), Nicolas Leroy (vice-président, collège Paysage), Catherine Jousse (vice-présidente, collège Commercialisation), Pascal Mutol (vice-président, collège Commercialisation), Olivier Otterwælder (trésorier, collège Production).

La délégation générale, forte de ses collaborateurs permanents, assure la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions, sous le contrôle du bureau.

La force du collectif impacte tous les secteurs de la filière

Pour mutualiser les actions en intelligence collective et mener les projets à bien, le conseil d'administration et le bureau s'appuient sur deux comités de filière, des commissions interprofessionnelles thématiques et des groupes de travail par action, ouverts à tous les professionnels bénévoles désignés par leur organisation professionnelle. Engagés au service de tous, plus de cent professionnels bénévoles élaborent et suivent des projets structurants et porteurs pour la filière.

🌱🌱 *Il y a 3 ans, nous nous sommes saisis du problème de gestion du plastique à tous les niveaux de la filière du végétal. Pour tous les professionnels - horticulteurs, pépiniéristes, semenciers, grossistes, fleuristes, jardineries, paysagistes - il était inconcevable de ne pas anticiper ce sujet primordial.*

Nous avons pour ambition de créer, entre autres, une filière de recyclage des pots horticoles en plastique.

Ensemble, nous anticipons et innovons pour trouver des solutions pertinentes répondant à l'enjeu du développement durable.

Mikaël MERCIER, pilote du groupe de travail pots horticoles et plastique





Les plantes sont essentielles à la vie et leurs évolutions sont des indicateurs primordiaux de l'évolution climatique. Les bénéfices du végétal sur la santé humaine notamment en ville sont aujourd'hui unanimement reconnus. C'est pourquoi, la santé du végétal fait partie des missions principales de VALHOR. Par le regroupement de l'ensemble des familles du végétal et grâce à leurs très nombreuses actions auprès des autorités, de veille et de diffusion sanitaire, VALHOR est un acteur incontournable de la préservation des plantes. Ainsi, elle soutient, accompagne et oriente les programmes d'actions, d'études et de recherches de Plante & Cité et d'ASTREDHOR.

Nicolas LEROY, vice-président du bureau de VALHOR

🌱 Dans un monde en mutation et soumis à de grands bouleversements, tant sur le plan sociétal qu'économique, les métiers du végétal s'avèrent être un véritable refuge dans le tumulte ambiant.

L'excellence de nos formations et de nos savoir-faire dans nos filières offre de grandes sources d'épanouissement.

Que l'on soit attiré par la vente, la production, la création ou le management, nos métiers attirent parce qu'ils répondent aux défis contemporains, parce qu'ils sont vecteurs d'émotion et de transmission et qu'ils s'inscrivent dans l'avenir.

Végétaliser la ville, protéger la nature, concevoir jardins et compositions florales, s'engager dans la production horticole ou penser l'approvisionnement et la logistique de demain... Autant de défis auxquels nos métiers d'excellence, qui participent à cette promotion et à cette valorisation de notre art de vivre à la française, sauront répondre.



Pascal MUTEL, vice-président du bureau de VALHOR



🌱 À travers son soutien à différents travaux conduits par ASTREDHOR, Plante & Cité et Excellence Végétale pour le développement de certifications écoresponsables, VALHOR encourage les entreprises de la filière à réduire leur impact environnemental par l'optimisation des ressources – avec une attention particulière portée à la bonne gestion de la ressource en eau – et à s'engager pour la décarbonation de leurs activités. Ces améliorations continues des pratiques concernent l'ensemble des professionnels du végétal et contribuent à répondre aux attentes sociétales.



Michel AUDOUY, secrétaire général du bureau de VALHOR



LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE CHAQUE PROFESSIONNEL DU VÉGÉTAL

Unir nos forces,

c'est permettre à l'ensemble de la filière de s'adapter, de se réinventer pour mieux faire face aux bouleversements économiques, sanitaires, environnementaux et sociétaux.

C'est aussi porter les intérêts de chaque professionnel de la filière et valoriser son savoir-faire et l'excellence des métiers du végétal.

ACCOMPAGNER LES FORCES VIVES DE LA FILIÈRE

Être aux côtés des professionnels du végétal,

c'est savoir les guider dans les transformations nécessaires d'aujourd'hui et de demain.

C'est les soutenir en créant les conditions favorables qui permettent de développer l'activité des entreprises et des marchés.

C'est avant tout incarner et promouvoir ces femmes et ces hommes, professionnels passionnés.

S'APPUYER SUR NOS FORCES POUR S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE

S'approprier collectivement les enjeux d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, c'est développer, pour l'ensemble de la filière, une démarche économique et sociale plus responsable.

En alliant la puissance du végétal et l'implication de chacun des professionnels, nous œuvrons chaque jour pour faire place au végétal dans la société de demain.

Quand toutes nos forces entrent en action, nous avons le pouvoir de rendre nos territoires non seulement plus verts mais aussi plus vivants.





VALHOR ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS

Les métiers représentés par VALHOR tissent l'ensemble de l'activité de la filière horticole pour les végétaux d'ornement. Horticulteurs, pépiniéristes, semenciers, grossistes, fleuristes, jardinerie, détaillants non spécialisés, services de vente en ligne de végétaux, entreprises du paysage et paysagistes concepteurs sont autant de maillons de la chaîne indissociable de la filière du végétal.



LA PRODUCTION

plus de **2 900 entreprises**

1,4 milliard € de chiffre d'affaires

plus de **16 500 emplois**

(horticulteurs, pépiniéristes, semenciers)

LA DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION

près de **18 000 entreprises** spécialisées

7,5 milliards € de chiffre d'affaires

56 000 emplois (grossistes, jardinerie,

libres-services agricoles, fleuristes)

auxquels s'ajoutent des magasins de

la distribution non spécialisée et le

commerce en ligne



LE PAYSAGE

plus de **31 000 entreprises**

6,6 milliards € de chiffre d'affaires

113 500 emplois (entrepreneurs du

paysage, paysagistes concepteurs,

engazonneurs, élagueurs...)



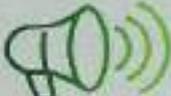
Un programme d'actions collectives

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres.

“ C'est la force de notre programme d'actions, construit collectivement et pour trois ans, qui constitue autant de solutions pour rester compétitifs et répondre tant aux attentes des consommateurs qu'à celles des acteurs privés et publics. ”

Catherine MULLER, présidente de VALHOR

UN BUDGET ATTENDU POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2021-2024
DE PRÈS DE 20 MILLIONS D'EUROS.

 **50%**

Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents.

 **18%**

Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services notamment en favorisant l'innovation et la recherche.

 **10%**

Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.

 **12%**

Développer le potentiel économique, notamment par la certification, la qualification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement.

 **10%**

Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande.

“ Nous avons construit un budget à la mesure de nos ambitions. ”

Les présidents des dix organisations professionnelles unis au sein de VALHOR

Développer le potentiel économique, notamment par la certification, la qualification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement

STRUCTURATION ET COMPÉTITIVITÉ

Accompagner les entreprises dans la transition numérique et l'approche commerciale de marchés spécifiques. Aider à la résolution de sujets techniques.

La logistique est un maillon essentiel dans nos métiers, nous ne pouvons pas faire sans. Cette réflexion prend tout son sens pour les années à venir où les sources d'énergie et l'environnement restent des préoccupations majeures pour chacun. Grâce aux travaux réalisés par le groupe de travail logistique, à l'échelle de notre entreprise nous avons pu nous appuyer, dans nos relations avec nos clients, sur les outils mis à notre disposition par VALHOR comme le **Guide des bonnes pratiques logistiques** et améliorer ainsi la récupération des rolls consignés. La codification des 12 motifs de non-conformité à la réception d'une commande de végétaux nous permet également de dédramatiser les litiges et de rentrer dans un mode vertueux de la relation commerciale en limitant les abus tout en passant par de la pédagogie.

Floïan BONNOT, Directeur Commercial du groupe coopératif Fleuron d'Anjou

OPTIMISATION DES PRATIQUES LOGISTIQUES

Afin de garantir la compétitivité de la filière horticole ornementale française, un groupe de travail « Logistique » a été créé en 2019 pour mener des actions permettant de gagner en efficacité et réduire les coûts liés au stockage, au transport et à la commercialisation des végétaux. Ces

travaux se concrétisent par la mise en ligne régulière d'outils et de recommandations pour promouvoir les bonnes pratiques qui facilitent la communication entre les opérateurs du secteur lors du traitement d'une commande, de la livraison, de la gestion des flux d'emballages ou encore de la facturation.

GESTION DU PLASTIQUE DANS LA FILIÈRE HORTICOLE

Codets, clayettes, pots horticoles, plaques de transport, films d'emballage... Les opérateurs de la filière du végétal sont utilisateurs de matériaux plastiques et souhaitent réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. Dans un contexte où les consommateurs sont également demandeurs de modes de production durables, qui limitent le recours aux emballages plastiques et favorisent le recyclage des matières premières, un comité de pilotage « Écoconception et recyclage des pots horticoles » a engagé une réflexion avec deux bureaux d'études spécialisés pour trouver des solutions durables qui soient bénéfiques aux professionnels et aux consommateurs. Depuis 2019, il étudie des



alternatives aux pots plastiques actuels pour les mettre en place dans un futur proche et œuvre à déployer un dispositif national de collecte des poteries plastiques usagées pour les recycler.

CERTIFICATION

Développer la certification et la labellisation des entreprises par des signes d'État ou des signes interprofessionnels certifiant l'origine, la qualité supérieure des végétaux et la responsabilité sociétale des entreprises.



VALHOR soutient les actions de l'association Excellence Végétale, à qui elle a confié l'animation et la gestion des labels et certifications de la filière horticole. Une attention toute particulière est portée au développement de la certification environnementale et sociale Plante Bleue, qui permet aux entreprises de valoriser les bonnes pratiques mises en place sur

l'exploitation et de se démarquer de la concurrence. Les producteurs engagés dans la certification Plante Bleue s'inscrivent dans une démarche de progrès stimulante et peuvent, au niveau le plus exigeant (Plante Bleue niveau 3), utiliser la mention « Haute Valeur Environnementale » (HVE), bénéficier d'avantages fiscaux et d'une exemption du conseil stratégique phytosanitaire.

Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services

notamment en favorisant l'innovation et la recherche

INNOVATION

Favoriser l'innovation dans la filière en développant des projets porteurs avec des experts. Assurer la vulgarisation des résultats de la recherche et de l'innovation.



DES SOLUTIONS CONCRÈTES

VALHOR soutient les projets conduits par ASTREDHOR et Plante & Cité qui apportent des solutions concrètes aux problématiques actuelles (santé du végétal, nouveaux débouchés, nouveaux produits, services et méthodes de travail adaptés au milieu urbain, aux enjeux environnementaux, à la santé et à la qualité de vie des citoyens). Par exemple, des fiches pratiques réalisées par ASTREDHOR et mises à disposition des professionnels présentent plusieurs plantes comme solutions alternatives à l'usage d'herbicide pour la gestion de certaines zones délicates comme les rangs de production ou les abords de parcelles.

Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande

CHIFFRES ET ÉTUDES

Disposer des chiffres de l'observation de l'appareil économique de la filière et des données de la connaissance des marchés et des consommateurs.

ANALYSE D'UN PANEL DE CONSOMMATEURS DE VÉGÉTAUX

L'étude des achats de végétaux et de prestations pour le jardin par les particuliers est une information essentielle pour les professionnels du végétal qui souhaitent rester en phase avec l'attente sociétale. Une

enquête mensuelle auprès de 7 000 foyers leur permet de connaître les catégories de produits achetés, les lieux d'achat fréquentés et la destination des achats (pour soi, pour offrir, pour le deuil).

KANTAR

WEBINAIRE

Achats des Français en végétaux & prestations pour le jardin : profils et comportements des consommateurs, quoi de neuf en 2021 ?



VALHOR
PROFESSEURS PARTENAIRES



Issu des déclarations de 7 000 foyers de consommateurs, le panel consommateurs Kantar pour VALHOR et FranceAgriMer permet aux professionnels de la filière du végétal d'avoir tous les ans une vision des achats des Français en arbres, plantes et fleurs sur l'ensemble des circuits de distribution français. Cet outil constitue un véritable atout pour un pilotage plus fin des entreprises.

Jean-Sébastien GRIFFATON, vice-président du bureau de VALHOR

Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Donner envie de consommer du végétal, essentiel sous toutes ses formes, en tous lieux et en toutes occasions. Rendre nécessaire le recours aux prestations des professionnels pour leur expertise et leur savoir-faire.

VALORISER LE VÉGÉTAL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Pour développer l'activité de la filière horticole, répondre aux attentes sociétales et environnementales des Français tout en valorisant l'offre en arbres, plantes et fleurs, VALHOR mène une stratégie de communication collective auprès du particulier. À chaque temps fort de l'année comme à l'occasion de la Fête des grands-

mères, l'arrivée du printemps ou encore la **Semaine des fleurs pour les abeilles**, une communication grand public et des outils dédiés sont diffusés aux professionnels. Ils disposent ainsi de kits de communication pour développer leur activité, animer leurs points de vente et leurs communautés digitales.



🌱 Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature est notre raison d'être. Cela implique une grande responsabilité vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos partenaires mais aussi au niveau de notre offre, notamment dans la conception de nos produits. Sensibiliser nos clients à l'impérieuse nécessité de préserver la biodiversité pour la pollinisation des plantes dans les jardins, le maintien de la fertilité des sols et susciter l'engagement de nos communautés dans la protection de la nature sont des axes majeurs de notre politique RSE. C'est pourquoi chaque année nous participons avec enthousiasme à la Semaine des fleurs pour les abeilles grâce aux kits conçus par VALHOR, et avons pour objectif de mobiliser toujours plus de participants dans nos réseaux afin de renforcer l'impact auprès du grand public et faire de nos jardins des espaces d'accueil et de préservation de la biodiversité. 🌱

COMMUNICATION AUPRÈS DES DONNEURS D'ORDRE

Convaincre les commanditaires publics et privés de la nécessité de recourir aux professionnels du végétal pour leur expertise et leur savoir-faire.



VALORISER LES COMMANDITAIRES

VALHOR organise Les Victoires du Paysage depuis 2008, concours qui valorise les maîtres d'ouvrage qui ont recours aux professionnels du paysage pour leurs aménagements. C'est un moyen efficace d'ancrer le réflexe végétal

dans les prises de décision des donneurs d'ordre et d'accroître la légitimité et la notoriété de la filière de l'horticulture et du paysage, le tout en valorisant les réalisations paysagères exemplaires.

VALORISATION DE L'EXCELLENCE DES MÉTIERS

Développer la mise en valeur de la production et le potentiel économique des entreprises par la reconnaissance des savoir-faire professionnels, l'excellence des métiers et le renouvellement des compétences.

CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Pour valoriser les compétences en botanique de nos métiers, sensibiliser les apprenants à l'importance de l'identification et de la connaissance du végétal et mettre en lumière la qualité des formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de

l'horticulture et du paysage, VALHOR soutient l'organisation des concours régionaux de reconnaissance des végétaux et organise, tous les deux ans, une finale nationale pour récompenser l'excellence.



Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière

INFLUENCE ET NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE

Accroître la légitimité, la réputation et la notoriété de la filière par des relations avec les journalistes et les influenceurs. Porter les intérêts de la filière par des relations d'influence auprès des décideurs institutionnels. Défendre le principe d'un droit au jardin pour satisfaire le besoin essentiel de nature des citoyens par le végétal.

Au niveau européen, VALHOR représente la filière au sein d'organisations professionnelles et lui fait bénéficier de soutien pour des actions de promotion, par exemple Cités Vertes Europe (Green cities Europe). Au plan national, le rôle de VALHOR consiste à entretenir des relations suivies avec les décideurs pour faire valoir l'importance de la filière et les compétences irremplaçables des professionnels. C'est grâce à ce travail d'influence que le végétal a été reconnu « produit essentiel » au printemps 2021.

Dans les territoires, par sa participation comme partenaire des programmes du ministère de la cohésion des territoires, Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, VALHOR fait reconnaître toute l'importance du végétal, des aménagements paysagers ainsi que les compétences des professionnels de la filière et leur rôle irremplaçable dans la vitalité des villes.



INFORMATIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS DU VÉGÉTAL

Informier et rendre compte des actions de VALHOR en diffusant l'information interprofessionnelle à l'adresse des professionnels de la filière. Susciter l'adhésion des professionnels de la filière aux actions menées par l'Interprofession.

L'INFORMATION AUX PROFESSIONNELLS, NOTRE PRIORITÉ

Le site internet **valhor.fr**, traduction de la nouvelle identité de l'Interprofession, évolue en 2022. Désormais accessible sur mobile et plus intuitif, il permet de trouver facilement toutes les informations utiles.

Un Espace Pro dédié aux professionnels propose de nombreux services et des informations exclusives pour développer leur activité : kits techniques, kits de communication, chiffres et tendances.

Pour élargir leur réseau et dans une optique de développement des marchés, les professionnels du végétal ont maintenant la possibilité de s'inscrire à l'annuaire de la filière du végétal.

Les professionnels peuvent aussi s'abonner à plusieurs newsletters ou suivre VALHOR sur LinkedIn et Twitter, pour s'informer sur l'actualité de la filière et les actions menées par l'Interprofession.



valhor.fr



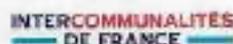
MERCI à nos partenaires qui s'engagent à nos côtés !

VALHOR s'engage auprès de nombreux partenaires qui agissent pour la valorisation de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

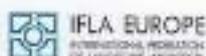
LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT : ADMINISTRATIONS ET AGENCES



LES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES



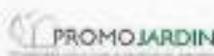
LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES



LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



LES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



ET BIEN D'AUTRES ENCORE.

Retrouvez tous nos services sur
www.valhor.fr



VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

44 rue d'Alésia
TSA 41454
75158 PARIS cedex 14
valhor@valhor.fr
Tél. : +33 (0)1 53 91 09 09

